



LES

HONORAIRES D'AGENCE

PRIX DE VENTE

Les honoraires de transaction sont à la charge du vendeur
Le pourcentage s'applique sur le prix de vente honoraires compris
Les prix affichés sont nets : hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière.

HONORAIRES DE TRANSACTION

MANDAT SIMPLE	MANDAT EXCLUSIF
Honoraires Uniques :	Honoraires Uniques :
6 % TTC *	5 % TTC *

** Avec minimum de 5.000 €, % calculé sur le prix de vente.*

HONORAIRES D'ESTIMATIONS

Type de Biens	Montant
Maison	200 €
Appartements T4 et T5	180 €
Appartements T2 et T3	150 €
Studio et Appartement T1	100 €

Prestations de services payantes pour tout autre motif qu'une mise en vente (succession, rachat de part, ISF, etc.)